

# HANDI GYNÉCO PACA

*À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX*







**Les femmes en situation de handicap rencontrent souvent des obstacles importants lorsqu'il s'agit d'accéder à des soins gynécologiques.** En effet, selon une enquête menée en 2016-2017 par la direction de l'autonomie de l'agence régionale de santé Île-de-France, seul un tiers des femmes en situation de handicap vivant en établissement social et médico-social (ESMS) avait un suivi gynécologique régulier.

Ce programme a donc d'abord été développé pour **offrir des consultations gynécologiques adaptées**, permettant ainsi de se rendre directement dans les établissements médico-sociaux. Cette approche a non seulement **amélioré l'accès aux soins**, mais a également favorisé **une meilleure prise en charge globale des femmes handicapées**. Néanmoins il est également primordial de former les soignants dans le cadre du programme. En formant les professionnels de santé aux spécificités des besoins gynécologiques des femmes en situation de handicap, Handigynéco a permis d'**améliorer la qualité des soins prodigués**, tout en sensibilisant davantage la communauté médicale à ces enjeux.

Le programme a initialement été déployé dans la région Île-de-France par VYV3 avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il s'est progressivement étendu à plusieurs régions en France (Normandie, Bretagne), devenant **un modèle d'innovation en matière de santé inclusive**. Ce programme incarne une réponse concrète aux inégalités d'accès aux soins, en offrant à toutes les femmes la possibilité d'un suivi gynécologique de qualité, adapté à leurs besoins spécifiques.

En 2024 un collectif régional composé de l'APF France Handicap PACA/CORSE, AIDERAVAR, CODES 83/05/06, PEP 06, la clinique Bonneveine, le SAPPH (UNAPEI) et l'URPS SF PACA s'est formé pour soutenir et déployer le projet HANDIGYNECO dans la région. Ce collectif s'est **engagé à répondre aux enjeux spécifiques de l'accès aux soins gynécologiques pour les femmes en situation de handicap**. En s'appuyant sur les orientations définies dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ARS PACA, ils ont conçu **une démarche collaborative** visant à mettre en place des actions concrètes pour **améliorer l'accessibilité et la qualité des soins gynécologiques** pour cette population souvent marginalisée.

## Les chiffres\*



C'est la proportion de femmes accueillies en ESMS **qui n'ont pas de suivi gynécologique régulier**.



La proportion des femmes vues en consultations **qui ont déclaré au moins un cas de violence**.



La proportion des femmes **qui n'ont jamais eu de mammographie**

*\*Etude Handigynéco 2016-2017*

## Les objectifs

**Prévenir et dépister** les pathologies gynécologiques



Sensibiliser à la vie affective, relationnelle et sexuelle et prévenir les violences faites aux femmes de manière **individuelle** et **collective**



**Conseiller** et **orienter** sur la contraception, la parentalité



**Dépister les violences** et accompagner les personnes concernées



# COMMENT?

Des sages-femmes libérales sont formées aux spécificités des handicaps dans le cadre de cette démarche. Elles interviennent au sein des établissements pour assurer des consultations gynécologiques de dépistage et de prévention **pour les femmes qui ne bénéficient pas de suivi gynécologique régulier.**



Elles animent des ateliers collectifs de sensibilisation à la Vie Affective et Sexuelle et à la prévention des Violences Faites aux Femmes au profit des femmes et des hommes handicapés et des professionnels des établissements.

# PAR QUI

- Les sages-femmes libérales du territoire
- L'APF - pôle Provence
- L'URPS sage-femme PACA

*Avec le soutien de l'ARS PACA*

Ce projet bénéficie du **soutien et de l'expertise** de nombreux partenaires dans la région.



# CONCRÈTEMENT

## 1. Un premier contact avec le chef de projet

Explication de la démarche, présentation des modalités d'intervention, recensement des besoins de l'établissement, signature de la charte.

## 2. Rencontre avec la sage-femme libérale

Elle présente à l'équipe sa philosophie d'intervention, ses missions, visite les locaux, rencontre les résidents. L'équipe et la sage-femme organisent les interventions.

## 3. Des consultations gynécologiques annuelles longues

Pour toutes les femmes adultes qui ne bénéficient pas de suivi, consultations d'une heure, avec ou sans examens, axées sur la prévention et le dépistage. Examens complémentaires et orientations en coordination avec l'équipe de soins.

## 4. Des ateliers à destination des personnes sur VAS / VFF

2 à 3 ateliers d'1 à 2 heures par personne, par groupes de 10 maximum, adaptés aux capacités de communication des personnes

## 5. Des ateliers à destination des professionnels sur VAS / VFF

2 à 3 ateliers de 3 heures, par groupes de 15 maximum, complémentaires aux éventuels groupes de travail et formations sur ces thèmes

## 6. Un accompagnement tout au long de la Démarche

L'équipe projet (chef de projet et sage-femme référente) sont disponibles pour soutenir l'activité et lever tous les freins au déploiement de la démarche

*Pour toutes questions organisationnels, la coordinatrice est disponible pour répondre à vos questions.*



**HANDI**  **GYNÉCO**  
PACA

**VERAQUIN Amalia**

Coordinatrice

☎ 06 19 62 42 09

✉ [amalia.veraquin@apf.asso.fr](mailto:amalia.veraquin@apf.asso.fr)

🌐 <https://paca-corse.apf-francehandicap.org>



Pôle Provence

# LES PARTENAIRES

Ce projet est ambitieux et nécessite **un appui financier solide** pour voir le jour. **La contribution de l'ARS PACA est essentielle pour permettre le développement et la réussite** de cette initiative qui promet un retour sur investissement significatif, tant sur le plan économique que sociétal.



L'URPS sage-femme, en co-portant le projet, joue un rôle clé dans le cadre du projet Handigynéco en mettant à disposition **une référente sage-femme**. Cette dernière assure un accompagnement et un soutien professionnel pour les sages-femmes impliquées, afin de les aider à mieux prendre en charge les femmes en situation de handicap. L'URPS s'engage également à **recueillir les besoins et les attentes des sages-femmes**, favorisant ainsi un retour d'expérience précieux pour améliorer continuellement les pratiques.



**STERIN Marie-Aurore**

Référente Sage-femme

☎ 07 88 72 60 05

✉ [urpspacasf@gmail.com](mailto:urpspacasf@gmail.com)

🌐 <https://www.urps-paca-sages-femmes.com/>



Ce projet ne pourrait voir le jour sans **l'expertise et l'engagement des partenaires opérationnels clés**. Ensemble, nous avons la possibilité de mutualiser nos savoir-faire et nos ressources pour assurer la mise en œuvre efficace et réussie de cette initiative.



# HANDI GYNÉCO PACA

Financé par



Soutenu par

